

Avis de constitution

SOCIETE « CAMARA TRANSPORT EMERGENT »

Siège ABIDJAN YOPOUGON SICOI NON LOIN DU
CARREFOUR SAINT ANDRE ET DE L'ECOLE SICOI 1, Lot
1654, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/03/2025 , et enregistrés au CEPICI le 11/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CAMARA TRANSPORT EMERGENT

»

Objet : Transport public de personnes et de marchandises, commerce général, import-export .

La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement a l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON SICOI NON LOIN DU
CARREFOUR SAINT ANDRE ET DE L'ECOLE SICOI 1, Lot

1654, Ilot 01

Dirigeant(s) M CAMARA FASSEDI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05404 du 12/05/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29684/GTCA/RC/2025 du 12/05/2025

